

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La nouvelle d'une insurrection en Sicile ne saurait plus être mise en doute. Aussi attend-on des renseignements sur ses suites avec une extrême impatience. Les bruits les plus contradictoires courent sur son extension ou sur sa répression, de telle sorte qu'on se trouve encore dans une incertitude à peu près complète.

D'après les dernières correspondances, c'est un noble sicilien, le baron de Bentivenga, qui s'est mis à la tête du mouvement insurrectionnel, lequel a éclaté d'abord à Cefalta, du côté de Palerme. On ajoute qu'au moment même où les premiers promoteurs du mouvement levaient l'étendard de la révolte sur les côtes nord de l'île, Girgenti, qui se trouve dans le sud, se serait également insurgé. Il paraît certain, en outre, que les troupes suisses ont quitté Naples en toute hâte, pour se rendre en Sicile.

Il n'est pas probable que l'on reçoive des nouvelles officielles de Sicile avant un ou deux jours. La seule communication télégraphique entre Palerme et Naples est entre les mains du gouvernement napolitain, et il n'est pas vraisemblable que ce dernier tienne les consuls de France et d'Angleterre au courant de ce qui se passe. Ils ne pourront probablement donner des nouvelles qu'après l'arrivée d'un paquebot de Palerme, et si l'insurrection de Sicile prend des proportions sérieuses, il est à croire que l'on empêchera la sortie des paquebots de ce dernier port. Les Italiens pensent que l'affaire de Sicile aura pour écho, un mouvement semblable en Calabre.

Les dernières nouvelles de Naples, du 27 novembre, portent que l'on travaille l'esprit de la troupe indigène que l'on cherche à exciter contre les soldats suisses. Aussi le Roi est-il revenu de Gaëte dans sa capitale escorté par plusieurs bateaux à vapeur de guerre qui ont été suivis par le reste des forces navales mouillées à Gaëte. Le conseil des ministres s'est assemblé.

Il s'est fait maintes arrestations dans la province de Palerme, surtout dans le canton de Vallo. Plus

de cent noms figureraient sur la liste de la police, et un grand nombre de personnes ont été récemment arrêtées. Parmi elles se trouvent quelques membres de la famille Mignani. Comme ces derniers étaient emmenés en prison, il a été fait une tentative pour les délivrer, et il y a eu plusieurs gendarmes, assurément, de blessés. Rien ne prouve mieux la triste condition du pays que celle d'un canton qui est aux environs de la seconde ville du Royaume, et a été longtemps à l'état chronique de révolte contre le gouvernement. Il y a en aussi à Cosenza quelques troubles; mais ils n'ont pas été graves. Telles sont les plus récentes nouvelles. — Havas.

On sait depuis plusieurs jours que le gouvernement anglais, cédant aux justes observations de la France, s'est rallié au projet de cette dernière, de vider les derniers différends relatifs à la Bessarabie et au Danube, dans de nouvelles conférences. Le *Constitutionnel*, en confirmant ce fait ajoute, ainsi que nous n'en avons jamais douté, qu'une prompt solution résultera des séances de ce prochain congrès qui ne sera point chargé de refaire l'œuvre du premier, ainsi qu'affecté de le croire maintes feuilles anglaises, encore moins de changer le texte du traité de Paris, mais tout simplement de préciser le sens de quelques points secondaires restés douteux pour la Russie.

Si nous croyons d'autres nouvelles qui nous arrivent d'Allemagne, l'Angleterre et la France sont tombées pleinement d'accord en faisant une sorte de concession toute morale aux susceptibilités de la cour de Saint-Petersbourg. Bolgrad serait définitivement cédée par les Russes à la Moldavie, mais on retrancherait en retour le territoire de la province de Bessarabie, que l'empire russe doit rendre à la Principauté Moldave, une petite vallée voisine du Pruth. De telle sorte que la cession de Bolgrad deviendrait le résultat d'un échange.

Nous ne savons jusqu'à quel point cette version peut être vraie, mais nous n'en devons pas moins, d'accord avec le *Constitutionnel*, certifier déjà que toutes les difficultés seront très-prochainement aplanies. — Havas.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature : Am. Renée :

« Les puissances signataires du traité de Paris viennent de s'entendre sur un point important : elles ont décidé unanimement qu'une nouvelle conférence s'ouvrirait à Paris dans un délai très-prochain, afin de mettre un terme aux divergences d'interprétation qui se sont élevées entre les gouvernements sur quelques points du traité : ce premier pas dans les voies de conciliation est important, disons-nous; il est du plus favorable augure quant aux dispositions respectives des puissances, et ne permet pas de douter que les dissentiments qui existent ne reçoivent une heureuse et prochaine solution.

« Cette nouvelle réunion de la conférence, telle qu'elle a été réglée d'avance, dans le traité de Paris, nous avait toujours paru la meilleure voie que l'on pût suivre pour amener un dénouement satisfaisant. C'est sur ce terrain que le gouvernement français s'était placé; nous nous sommes rangés de cet avis, dès l'origine des difficultés, sans prétendre à rien de plus, et nous l'avons défendu avec conviction et persévérance : nous sommes heureux de voir tout le monde se rallier enfin à cette sage proposition.

« La glorieuse efficacité des premières conférences sans lesquelles la paix de l'Europe vraisemblablement ne se serait point faite, montre ce qu'on peut attendre du contact d'hommes éminents, guidés par un commun sentiment de justice et d'honneur.

« Il n'est point question de refaire l'œuvre du congrès, de changer le texte ni les dispositions du traité; il n'est nullement besoin qu'on nous l'apprenne. Ce qui reste à faire à la conférence, c'est simplement de l'interpréter, d'en fixer le sens sur quelques points qui ont paru douteux. La réunion, cette fois, ne sera formée que des seconds plénipotentiaires, et elle sera, selon toute apparence, de très-courte durée.

« Interpréter quelques points contestés du traité de Paris, le mettre promptement en vigueur, tel est donc le but de la conférence qui va prochainement s'ouvrir. Les difficultés une fois résolues, les

FEUILLETON

LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

— Quoi! déjà l'ambigu, docteur! Encore une, encore une, je vous en prie, lui disaient quelques jeunes gens dont le tour allait arriver pour une invitation impatiemment attendue.

— Non, Messieurs, avant minuit je veux qu'on soit remonté.

— Mais, Docteur, c'est mettre terme à nos plaisirs; après le souper, les mères de famille vont donner le signal de la retraite.

— Je suis inflexible comme la loi.

— Par quel motif? minuit serait une heure fort convenable pour le souper.

— Je suis inflexible comme l'almanach, vous dis-je. Ah! Messieurs, vous ne calculez rien. Faut-il donc vous dire qu'à minuit, il sera vendredi..... jour maigre.

Messieurs les musiciens, la marche de la *Daphné*, cria le maître des cérémonies; Commandant, veuillez offrir le bras à M^{me} la Gouvernante.

Montaiglon, qui tenait Julien à la main, le conduisit vers une de ses plus jolies petites compatriotes.

— Allons, montre-toi galant, mon ami; sois le cavalier de Mademoiselle.

Puis, comme par enchantement, l'officier se retrouva

à côté d'Emma, qui se laissa entraîner de bonne grâce. L'on doit penser qu'elle ne fut pas la moins bien placée.

Par les soins de Montaiglon, Julien n'eut pas non plus à se plaindre. Le petit était fou de plaisir. Pendant que les dames étaient à table, l'orchestre exécuta plusieurs symphonies. Le docteur Esturgeot fut sublime. Maître Mathieu, suivi de Cartonnet, descendit à l'office, ils remontèrent bientôt chargés de dépouilles opimes. Callypo et ses compagnes eurent aussi la part du souper, champagne y compris. Quant aux pauvres matelots ils continuèrent à subir patiemment le supplice de Tantale. La plupart, de guerre lasse, s'étaient endormis à la belle étoile.

Les musiciens avaient des droits à aller visiter les buffets, et le docteur voulut que son maître d'hôtel leur donnât largement à manger, mais parcimonieusement à boire; prudence, qui fut suivie à la lettre. Comme on était de retour sur le pont, minuit sonnait; alors la gâtée, surexitée par Comus et Bacchus (vieux style), ne demandait qu'à éclater, le docteur s'élança sur la claire-voie. Il agitait en l'air son bouquet de triomphateur; on fit silence.

— Mesdames, dit-il après trois saluts, pendant que l'orchestre se repose, vous êtes invitées à danser une ronde suivant l'usage du bord.

Un long chuchotement parcourut les banquettes, mais y avait-il moyen de s'insurger contre un commissaire de

bal si bien entendu? D'ailleurs, le consentement général fut emporté d'assaut; vingt cavaliers s'empressèrent auprès de vingt danseuses; vingt autres les suivirent, le rond se forma en dépit de quelques mamans qui avaient autrefois connu les licences tolérées à bord. Emma se trouva entre Montaiglon et le commissaire. Malgré ses quarante ans bien comptés, le docteur avait joint l'exemple au précepte. Entre'autres agréments de société, il possédait un inépuisable répertoire de romances, de chansons, de rondes surtout, analogues à la circonstance. De mémoire de navigateur, il n'avait jamais été pris au dépourvu. Il improvisait au besoin. Ce fut d'une voix, sinon harmonieuse, au moins vibrante d'entrain et de gaité qu'il entonna :

Toujours vous aimer,
Landeriette!
Jamais ne changer,
Landeriré.

Montaiglon ne put s'empêcher de répéter le refrain avec intention marquée. Emma était emportée par le tourbillon; elle ne réprima point un sourire. L'officier reprit courage. Mais de l'autre côté, la jeune créole sentait trembler la main d'Ernest, qui n'osait plus se hasarder à lever les yeux sur elle. Elle fut prise d'un sentiment de commisération pour l'infortuné commissaire.

Cependant, le docteur trouva la transition vivement désirée par plus d'un ardent cavalier; trois ou quatre

motifs qui ont fait durer jusqu'ici l'occupation des provinces et des mers de la Turquie, venant à disparaître, les forces anglaises et autrichiennes effectueraient aussitôt leur retraite, et, par là, le traité recevra en Orient et partout sa complète exécution. »

La *Gazette de Trieste* a reçu de Constantinople, sous la date du 21 novembre, la nouvelle que les ambassadeurs de France et de Russie ont remis à la Porte une note identique ainsi conçue :

« S. M. l'Empereur mon maître a daigné m'ordonner de demander à S. Exc. le Grand-Visir des déclarations précises sur les points suivants :

« 1^o En ce qui concerne les frontières de Bessarabie, la Porte entend-elle remettre aux conférences de Paris la solution des difficultés qui se sont élevées sur ce point ou serait-elle, prête, de préférence, à les résoudre de telle manière qu'elle renoncerait à ses prétentions sur Bolgard en faveur de la Russie, la Russie et la France lui garantissant, en retour, la possession définitive de l'île des Serpents ?

« 2^o En ce qui concerne la continuation de l'occupation des Principautés, la Porte n'y voit-elle pas une atteinte au texte et à l'esprit de l'article 31 du traité de Paris, et cette atteinte n'est-elle pas doublement évidente par la contradiction qui existe entre le fait de la continuation de l'occupation des Principautés et le langage tenu par le comte Buol au Congrès de Paris ?

« 3^o En ce qui concerne la présence d'une escadre anglaise dans la mer Noire et le Bosphore, la Porte n'y voit-elle pas une contradiction avec la convention du 13 mai 1856 qui fixait un délai de 6 mois, à partir de l'échange des ratifications du traité de Paris, pour l'évacuation du territoire turc par toutes les forces militaires d'Angleterre, de France et de Sardaigne, et, en outre, un empêchement à l'exécution de la convention des détroits qui devait être remise en vigueur à partir du 28 octobre ?

« 4^o En ce qui concerne les Principautés, est-elle d'avis que les Divans *ad hoc* puissent se prononcer librement en faveur de la réunion territoriale et administrative des deux Principautés, si cette réunion est désirée par les habitants de la Valachie et de la Moldavie ? Ce vote, s'il était pris en considération par le congrès de Paris, rencontrerait-il des difficultés de la part de la Porte, comme puissance suzeraine.

« Son Exc. le Grand-Visir est prié de faire connaître, promptement et d'une manière positive, son avis sur ces questions dont il ne saurait méconnaître la haute importance dans le moment actuel.

« BOUTENIEFF. — THOUVENEL. »

La *Gazette de Trieste* ajoute :

« Le 20, il a été tenu à la Sublime-Porte un grand conseil extraordinaire pour délibérer sur la situation difficile du pays. On attend ici l'arrivée prochaine de divers bâtiments anglais de Malte. L'escadre anglaise a reçu l'ordre de s'approvisionner pour six mois. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Madrid, 1^{er} décembre. — Il est ordonné de former immédiatement le budget de 1857, le précédent expirant dans le mois actuel.

« On croit que la banque de Séville sera autorisée, au capital de 18 millions de réaux, avec une durée de 25 ans. »

« Madrid, 2 décembre. — M. Isturiz sera probablement envoyé comme ministre en Russie.

« Le différend avec la République Dominicaine sera prochainement arrangé.

« Rien encore n'a été résolu quant à la réunion des Cortès et aux élections municipales. »

« Berlin, 2 décembre. — La *Correspondance prussienne* contient un article violent contre l'attitude indigne et favorable à la révolte prise par certains journaux anglais dans la question de Neuchâtel. Elle compte que le gouvernement anglais déclinera toute solidarité dans cette polémique des journaux. »

« Copenhague, 3 décembre. — Le Roi a donné une amnistie complète : 19 officiers danois, qui, en 1848, avaient pris du service dans le Schleswig-Holstein, ont été rappelés à l'intérieur. »

« Vienne, 3 décembre. — La *Correspondance autrichienne* déclare que la note identique, publiée par la *Gazette de Trieste* comme ayant été remise à la Porte par MM. de Boutenieff et de Thouvenel, n'a aucun caractère d'authenticité.

« La *Correspondance* concède néanmoins que des interprétations semblables ont pu être faites ; mais que leur intérêt est désormais historique, la Porte ayant remis à toutes les puissances contractantes le soin de décider des questions pendantes, ce qui donne actuellement lieu d'espérer une bonne issue par les négociations. »

« Vienne, 3 décembre. — La *Correspondance autrichienne* annonce que l'Empereur a marqué l'anniversaire de son avènement au Trône, le 2 décembre, par un acte de haute clémence : 70 condamnés politiques italiens ont été amnistiés ; le sequestre a été levé pour tous les réfugiés.

« Marseille, 4 décembre. — Les nouvelles de Constantinople sont du 24 novembre.

« La *Presse d'Orient* contient une dépêche reçue de la Perse, annonçant d'une manière positive que la ville de Hérat a été prise sans coup férir. Cependant des renforts envoyés par les Affghans continuaient de s'approcher. Mais les Persans avaient reçu des renforts plus considérables.

« Le *Moniteur grec* annonce que la tranquillité règne en Grèce.

« Le journal *l'Espérance* accuse la Turquie de refuser d'envoyer des troupes régulières, ainsi qu'elle s'y était engagée par le traité, pour réprimer le brigandage qui désole des frontières.

« Le même journal confirme l'arrivée de la note de M. de Boutenieff, laquelle demande que les Principautés et la mer Noire soient évacuées.

« M. de Thouvenel a donné à Ferouk-Khan un grand dîner.

« La souscription proposée en faveur du chemin de fer de Smyrne vient d'être ouverte. »

« Marseille, 4 décembre. — Le prix des blés est ferme ; les arrivages sont insignifiants.

« D'après les nouvelles de Constantinople, du 24, le *Journal de Constantinople* dit que les Affghans ont rétabli leurs communications avec Hérat. D'un autre côté, la *Presse d'Orient* annonce la prise de cette

ville ; ces deux nouvelles contradictoires méritent confirmation.

« Le *Journal de Constantinople* confirme que Reschid-Pacha est favorable à la France et cherche à former un ministère de conciliation. M. Bourrée a dîné chez M. de Thouvenel avec l'ambassadeur persan Ferouk-Khan. — Havas.

AMÉRIQUE. — « Washington, 16 novembre.

« Le dépouillement des votes des Etats pour l'élection présidentielle a permis de constater que le Tennessee, considéré comme indécis entre les trois partis, et l'Illinois, porté déjà à l'avoir électoral de M. Frémont, avaient l'un et l'autre voté en faveur de M. Buchanan. En lui apportant l'appui de leurs 33 votes, ces deux Etats ont décidé de la candidature à la présidence de M. Buchanan, qui, sans tenir compte de 4 voix que peut lui donner la Californie, a, dès ce moment, 170 suffrages assurés.

« L'élection officielle du 4 mars n'étant que la constatation du résultat de l'élection préparatoire du 4 novembre, M. Buchanan est donc dès ce moment en droit de se considérer comme le successeur de M. Pierce.

« D'après les nouvelles qui arrivent de Nicaragua, Walker aurait repris la ville de Granada sur le détachement des troupes confédérées qui l'avaient occupée pendant sa marche sur Massaya, mais il n'y aurait plus retrouvé sa caisse, ses provisions de guerre, ses papiers, mis au pillage par les envahisseurs. D'autre part, les alliés n'auraient pas su profiter de ce premier succès, et auraient laissé à Walker le temps de réparer ses pertes matérielles et de recevoir des renforts importants de la Nouvelle-Orléans et de la Californie. Walker, loin de se décourager du refus du cabinet de Washington de reconnaître ses deux envoyés successifs vient d'en dépêcher un troisième, M. Firmin Ferrer.

« Le bâtiment anglais *Resolute*, qui, après avoir été abandonné dans les mers arctiques, avait été amené aux Etats-Unis et acquis par le gouvernement fédéral dans le but de l'offrir en cadeau au gouvernement anglais, vient d'être expédié pour l'Angleterre.

« Une décision de la secrétairerie d'Etat établit que les gens de couleur ne peuvent pas, à l'étranger, se réclamer des consuls américains comme citoyens des Etats-Unis, mais seulement comme natifs des Etats-Unis et libres. » (*Moniteur.*)

FAITS DIVERS.

On ne trouve plus à se loger dans la ville d'Alger, les étrangers y affluent de toutes parts. Dernièrement il est arrivé une soixantaine de familles anglaises qui se proposent d'y passer l'hiver. Le séjour d'Alger devient de mode, même chez les Français. Les médecins de Paris, à ce qu'il paraît, commencent à le conseiller à leurs malades, frappés des merveilleux résultats que le doux climat d'Afrique a déjà opérés, les hivers précédents, sur des santés chancelantes. Des établissements thermaux, il faut l'espérer, ne tarderont pas à s'établir. On a trouvé des sources minérales de différentes températures, jusqu'à 96 degrés de chaleur,

dames furent mises dans le cercle : accorder un baiser était le gage de rigueur ; il fallait, aux rires de l'assemblée, faire un heureux. Les frères, les cousins au pis aller, sont assurés, en pareilles occasions, d'exempter leurs sœurs ou leurs cousines d'un choix parfois embarrassant, mais le petit Julien dansait à babord, Emma était de la ronde de tribord ; quand vint son tour, elle offrit sa joue rose et veloutée à l'hôte de son père, à l'ami de M. de Graincourt, à Ernest en un mot. C'était faire la paix avec lui. Le commissaire tressaillit de plaisir ; Montaiglon éprouva un peu de dépit, mais il avait trop de tact pour ne pas espérer que la jeune créole s'était crue obligée de favoriser son rival.

Un instant après, le choix appartient aux cavaliers, l'officier prit sa revanche en suivant l'impulsion de son cœur.

Les musiciens remontèrent à point nommé pour mettre un terme au mécontentement croissant des mères de famille. Ajoutons que le docteur ne fut point responsable de tous les doux larcins qu'il avait fait commettre. Il jouissait, comme on le voit, de bien grands privilèges ; mais aussi par combien de gracieusetés, il savait racheter la ronde dont il était le coryphée !

Le commissaire, reconcilié avec lui-même depuis qu'il était avec Emma s'abandonna sans contrainte au plaisir du bal, il osa même solliciter une seconde contredanse ; il obtint une valse. Le docteur avait inutilement mis en

œuvre la ruse classique des maîtresses de maisons ; la grosse montre à boîtier de cuivre, au-dessus de la roue du gouvernail, retardait en vain depuis une heure, l'horloge de la ville trahit la vérité.

La onzième contredanse venait de finir quand deux heures du matin sonnèrent fort mal à propos pendant que l'orchestre faisait silence.

— Il est temps de nous retirer, Mesdemoiselles, Diana ! Lolotte ! Thisbé ! apportez les manteaux.

— Docteur, je vous en supplie, une dernière contredanse ; donnez le signal, de grâce ! service d'ami ! s'écria Montaiglon en accourant.

— Vous l'aurez, mon brave lieutenant, répondit avec amabilité le chirurgien-major ; mais vous ne m'empêchez pas de voir quelle sera votre danseuse.

— Qu'importe ! se dit tout bas Montaiglon, pourvu que je puisse en arracher un aveu ou au moins une espérance.

— Mesdames, reprit le docteur à haute voix, il est impossible de partir, les canots ne sont pas encore armés ; permettez-nous, en attendant, de former un quadrille : ce sera le dernier.

Vraie ou fausse, la proclamation du maître des cérémonies, appuyée d'une allégresse de cornet à piston, produisit l'effet désiré. Montaiglon alla chercher Emma, confuse encore au souvenir de la ronde et de l'audacieux baisé du lieutenant de vaisseau.

— Je m'étais promis de danser ma première contredanse avec vous, j'ai le bonheur de danser la dernière ; Mademoiselle, cette soirée datera dans ma vie. Deux instants trop courts, hélas ! l'embelliront à jamais dans mes souvenirs.

Quoique à la dernière période d'un bal animé, pétillant, et auquel présidait la gâtée la plus folle, Emma resta stupéfaite en écoutant Montaiglon qui ne s'en était point tenu à cette exorte. L'officier avait résolu d'oser tout dire, il était fidèle à sa résolution. Après avoir été galant et adroit, puis éloquent et passionné, il devint clair et concis jusqu'à la sécheresse pour raconter tout ce qui s'était passé entre lui et la famille de Graincourt. Malgré le chef d'orchestre et les exigences de la situation, il en vint à bout victorieusement ; et, la contredanse finie, au lieu de ramener la jeune fille, il lui offrit le bras, lui fit parcourir deux fois la longueur de l'arrière, où il se livrait un nouveau combat entre les mamans et le maître des cérémonies.

— Enfin, Mademoiselle, dit l'officier, je vous aime. Ernest vous aime aussi, et nous sommes convenus en honneur de nous rendre tous deux à votre arrêt.

Pour ainsi dire fascinée par l'officier de marine qui parlait avec une étrange hardiesse, Emma n'avait pas trouvé un mot à répondre ; à la fin, elle eut honte de sa faiblesse, et retrouvant toute sa dignité :

— Vous m'avez fait entendre des paroles coupables,

dans soixante localités; leurs eaux ont des vertus aussi variées que celles de l'Europe; mais, à la différence de ces dernières, elles peuvent être prises dans toutes les saisons. (Maine-et-Loire.)

— Un constructeur de bateaux, de Lyon, vient d'inventer une chaloupe portative. Le fait, qui semble d'abord étrange, n'a plus rien d'extraordinaire lorsqu'on sait que cette chaloupe est construite en toile imperméable.

Un essai des plus heureux a été fait par l'inventeur lui-même, dimanche, sur le Rhône; après son expérience, il a plié sa chaloupe comme font les soldats de leur tente de campement, et il est revenu à Lyon la portant sur son dos.

(Maine-et-Loire.)

Mairie de Saumur

Demande en renouvellement d'autorisation pour l'établissement, aux Huraudières, d'une fabrique d'engrais et d'équarrissage.

ENQUÊTE

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

Donne avis qu'il sera procédé par devant lui, à l'Hôtel-de-Ville, à une enquête de commodo et in-commodo, sur la demande formée par le sieur Laurent Rocher jeune, demeurant à Saumur, rue Beaurepaire, n° 29, à l'effet d'obtenir le renouvellement de l'autorisation, à lui déjà accordée par décret du 24 mars 1852, d'établir, au lieu dit les Huraudières, une fabrique d'engrais animal et un atelier d'équarrissage.

Le procès-verbal d'enquête est ouvert à partir de ce jour.

Les dires et observations sur l'établissement dont il s'agit seront reçus à l'Hôtel-de-Ville (bureau du secrétariat) tous les jours (fêtes et dimanches exceptés) de midi à 3 heures, jusqu'au 6 janvier 1857.

Hôtel de Ville, le 6 décembre 1856.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif, LOUVET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur a reçu aujourd'hui une lettre que lui a écrite S. Exc. le Président de la République Dominicaine, pour notifier à Sa Majesté Impériale son élection à la présidence.

Dresde, jeudi. — Une correspondance de Paris, insérée dans le *Journal de Dresde* d'aujourd'hui, prétend que la question de Bolgrad sera résolue par le futur Congrès dans le sens de l'Angleterre et de l'Autriche, l'Angleterre ayant gagné la Sardaigne à son opinion.

Le ministre des affaires étrangères a reçu de l'ambassadeur de France à Vienne, la dépêche suivante, en date du 3 décembre 1856 :

« Par un décret en date d'hier, promulgué à Venise, l'Empereur François-Joseph vient de lever, sans exception, les séquestres apposés sur les biens des émigrés lombards. 90 condamnés pour

crime de haute trahison ou de lèse majesté dans les provinces italiennes de l'Empire, reçoivent une amnistie complète. » — Havas.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de novembre 1856, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 1^{er}, le thermomètre centigrade étant monté à 16 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 4, le thermomètre étant descendu à 7 dixièmes de degré au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 7 degrés 241.

Le baromètre a atteint son maximum d'élevation le 7, étant monté à 769 millimètres 2 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 742 millimètres 6 dixièmes, a été observé le 10, et sa hauteur moyenne est 755 millimètres 90.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 9 fois, nuageux 35 et couvert 46; total 90.

Pendant le mois, il n'y a eu qu'un jour de beau temps, et deux de très-beau temps; il y a eu trois jours de pluie, qui ont donné 20 millimètres d'eau ou 20 litres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 11 fois, nord-nord-est 2, nord-est 5, est-nord-est 4, est 8, sud 4, sud-ouest 2, ouest 8, ouest-nord-ouest 3, et nord-ouest 12; total 60.

Vent moyen 13, neige 1, gelée blanche 2, brouillard 3, brouée 1, et halo 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart, 1 mètre 6 centimètres, le 3 novembre; 92 centimètres, le 8; 98 c., le 12; 1 m. 20 c., le 21; et 1 m. 58 c., le 29.

Saumur, le 3 décembre 1856.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 27 novembre au 3 décembre.

Le mois de novembre restera certainement l'un des plus heureux que la Bourse ait traversé cette année. Il marque, en effet, du moins tout le fait supposer jusqu'à présent, la fin d'une crise qui menaçait de s'éterniser, et qui laissera longtemps encore des traces funestes de son existence.

On sait à quel propos le marché a commencé à réagir contre l'ineffable empire de la baisse qu'il subissait depuis si longtemps. Le dernier bilan de la Banque, et l'amélioration financière qu'il constatait, a été le point de départ du mouvement. Un symptôme rarement trompeur, faisait d'ailleurs pré-ager que les cours de la rente avaient atteint le *maximum* de la baisse. Le taux du report, si exorbitant naguère, avait considérablement fléchi aux deux ou trois dernières liquidations. Ce fait révélait à la fois la présence des capitaux sur le marché, et l'existence d'un découvert, deux éléments essentiellement favorables à la hausse. La diminution du report doit avoir pour conséquence la rentrée de l'argent dans les valeurs.

L'approche du coupon semestriel, qui va être détaché le 7 courant, a stimulé encore les acheteurs, et hâté la manifestation de leur confiance. On voit avec quelle impétuosité le mouvement ascensionnel s'est déclaré, et comment la rente 3 pour 100 a été ramené du cours de 66 fr. à 70. Il était à craindre que la hausse, commencée

avec tant de vivacité, ne dépassât le but, et que la liquidation ne créât de grands embarras à la masse des spéculateurs.

Heureusement les choses ont mieux tourné, et le marché a évité avec succès cet écueil. Les achats du comptant ne se sont point ralentis, et, quoiqu'un peu tendus, les reports sont restés à un taux assez raisonnable pour ne pas décourager les acheteurs qui désiraient conserver leurs positions.

Le rapport de M. le ministre des travaux publics sur la situation des entreprises des chemins de fer est venu puissamment en aide aux bonnes dispositions de la place; il a surtout influé sur le sort de la liquidation des chemins, et, en rassurant les porteurs de titres contre les inquiétudes que l'on avait semées à plaisir, il a déterminé les uns à conserver les actions qu'ils avaient en portefeuille, et les autres à lever, en liquidation, les titres qu'ils avaient achetés dans le courant du mois.

La Caisse générale des chemins de fer est recherchée au-dessus du pair. L'avenir de cette valeur est lié aux grandes opérations de M. Mirès, qui vient, comme on le sait, de traiter avec le gouvernement espagnol pour un emprunt de 800 millions de reaux (73 millions de francs).

La hausse de la rente et des chemins de fer a porté bonheur aux valeurs industrielles qui commencent à attirer de nouveau l'attention des capitaux. On a recherché ces jours-ci les actions de la Compagnie Franco-Américaine qui se sont élevées à 470 fr.; l'Union des Gaz a monté à 273, et l'on a commencé à s'occuper des Verrières, injustement délaissées depuis quelque temps.

La Caisse centrale de l'industrie donne toujours lieu à des transactions suivies, qui maintiennent ses cours de 150 à 152 50.

On n'a pas besoin de recommander à l'attention des capitalistes la souscription ouverte chez M. de Stokes et C^o, aux actions de la Compagnie ducale privilégiée des chemins de fer de Nassau. L'empressement avec lequel le capital se souscrit montre suffisamment la confiance du public dans la sécurité de cette entreprise.

Les actions de la société nouvelle d'Her-range et St-Nicolas reprennent faveur. Le rapport qui vient d'être soumis à l'Assemblée générale du 24 novembre, constate l'excellente situation de l'entreprise. L'Assemblée a décidé qu'on ne négocierait plus à la Bourse et qu'on ne délivrerait plus que des titres libérés.

Les actions de la Compagnie Marbrière du Maine sont regardées comme un placement très-avantageux. La souscription dépasse toutes les prévisions.

On s'occupe toujours de la Compagnie des Huiles-Gaz et de la Compagnie métallurgique des Trois-Bassins qui poursuit sa seconde émission avec beaucoup de succès.

J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 18; le 19 et le 20 de ce mois.

M. LÉON CAZEAU, médecin-dentiste à Tours, chevalier de la Légion d'Honneur, sera à Saumur, samedi 11 courant, hôtel Budan.

MUSÉE FRANÇAIS

GALERIE MILITAIRE

120 PERSONNAGES DE GRANDEUR NATURELLE

Représentant les Souverains régnants et les grands personnages du siècle.

Ce musée est ouvert place de la Bilange.

Monsieur, dit-elle avec dépit, vous avez abusé de mon trouble.

— J'ai voulu vous déclarer la vérité, toute la vérité; ou vous vous êtes fait un jeu d'un amour sincère, ou vous me préférez un rival, si l'expression respectueuse des vœux les plus purs vous semble une injure.

— C'en est trop! Monsieur Montaiglon, répliqua la jeune fille en dégageant son bras, adressez-vous à mon père, il vous transmettra ma réponse.

Montaiglon ne resta point court, comme Ernest quelques heures auparavant :

— Maintenant que vous savez tout, Mademoiselle, dit-il, je serai ce que le devoir m'ordonne. Dès demain, dès aujourd'hui, car il va faire jour, j'aurai l'honneur de déclarer mes intentions à M. Desgalets.

Emma fut impassible. Le physionomiste le plus habile n'aurait pu lire sur ses traits les émotions qu'elle refoulait dans son cœur. Elle demanda sa mante à Calypso, s'en couvrit les épaules et ne s'assit plus. Ce fut en vain qu'une foule de cavaliers s'efforcèrent d'obtenir le cotillon qu'on dansait. Montaiglon lui fit une inclination profonde, et se retira.

— En hant, Cartonnet! disait le maître canonnier, tu entends le sifflet; on arme les embarcations, allume-moi ce feu de Bengale, dès que tu verras la première dame à l'échelle.

— Bonsoir, mamzelle Calypso et au revoir, dit le ga-

bier en se rendant à son poste au bout de la vergue de misaine.

— Au plaisir de vous revoir, Monsieur Cartonnet, répondit la fille de couleur.

A la lueur étincelante du moine qui brûlait, au son d'une dernière fanfare, tous les caots poussèrent du bord. Le commissaire devait accompagner Emma; en passant auprès de Montaiglon, il lui dit à demi-voix.

— Attendez-moi, mon ami, je vais revenir et veux vous parler.

— Vous ne couchez point à terre, tant mieux! J'ai aussi mille choses importantes à vous dire; je suis brisé!

— A tout à l'heure!

— A tout à l'heure!

Lorsque M. Desgalets et Julien furent rentrés dans leurs chambres, Emma, qui n'avait pas encore voulu se déshabiller, et s'était seulement laissée coiffer par Calypso, rompit un silence dont la bonne nourrice était surprise.

— M. de Portaudic est-il resté à terre, demanda-t-elle.

— Non, il est tourné au canot. Pourquoi cela, Mademoiselle?

— Parce que je veux te parler... Ici nous sommes trop près de la chambre de mon père. Dans la grande salle, je craignais que le commissaire ne fût chez lui et ne pût nous entendre; il est à bord, viens, suis moi!

— Mais, au moins, permettez-moi de vous ôter cette robe de bal, prenez votre gaine, mettez ces pantoufles...

Emma n'avait pas écouté; elle se rendit d'un pas léger au salon, où Calypso la suivit.

— Oh! nourrice, ma tête se perd! mon cœur est déchiré!... Ils m'aiment! ils m'aiment tous les deux!... Ils sont rivaux! Dieu! que le temps est lourd! ouvre les fenêtres, ouvre les portes, j'étouffe, je meurs.

Lorsque le crépuscule argenta la cime du mont Lamentin, Emma, les cheveux épars, en proie à un accès de fièvre brûlante, se confiait encore à la tendre Calypso.

Tout-à-coup celle-ci poussa un cri terrible, prit la jeune fille entre ses bras, comme au temps où elle l'allaitait et s'enfuit, épouvantée, hors de la maison. Elle avait senti la première secousse d'un tremblement de terre. Un craquement affreux et la clameur de détresse d'une ville entière retentirent en même temps, Fort-Royal s'écroutait.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 4 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 69 43.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 92.

BOURSE DU 5 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 69 30.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e ARMAND SIMON, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

On fait savoir que, le dimanche sept décembre mil huit cent cinquante-six, à midi, il sera procédé, par le ministère de qui de droit, à Saumur, sur la principale place du marché aux chevaux, à la vente aux enchères d'une JUMENT sous poil gris fer, hors d'âge, propre au trait.

On paiera comptant. (707)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En détail,

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 décembre 1856, à midi,

En l'une des salles de la Mairie de Montreuil,

Par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LA PROPRIÉTÉ

DES PETITS-MANS,

Située au village de Passay,

Commune de Saint-Martin-de-Sanzay, cantons de Thouars et de Montreuil-Bellay.

Ce domaine contient, en superficie, 37 hectares 29 ares 78 centiares, divisés en jardins, verger, terre labourables, prés de première classe et de bois-taillis.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

La composition des lots sera indiquée au moment même de l'adjudication.

S'adresser à MM. HUGUET et CHOYER, et audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (708)

On demande un JEUNE HOMME pour tenir une comptabilité de commerce.

S'adresser à M. MORIN, rue Beaurepaire. (709)

Rue de l'Ancienne-Messageries, 13,

DÉSIRÉ

Raccommode bottes et souliers en tous genres, à des prix modérés.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 7 décembre 1856, à midi, et jours suivants, au domicile des époux BORIEN, marchands à Montreuil-Bellay, place du Marché, il sera, par le ministère de M^e MAUBERT, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques des objets dont le détail suit :

Grande quantité de rouennerie, nouveauté, bonneterie, mercerie, etc., épicerie, cierges de toutes grandeurs, meubles meublants, linge, vaisselle et poterie neuves de toutes espèces, clouterie, fleurs artificielles, et un grand nombre d'autres objets.

On paiera comptant. (698)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 20 décembre 1856, à l'heure de midi,

UN PRÉ,

Appartenant à M^{me} v^e CHAMPET, Situé à Munet, commune de Distré, Contenant 66 ares. (693)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 8 décembre 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, en la maison où est décédée dame veuve Morin, sise à Saumur, rue du Portail-Louis, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, environ 100 draps, serviettes, nappes, essuie-mains, canapé, glaces, fauteuils, chaises, flambeaux, guéridons, tables, argenterie, quantité de cuivrerie, commodes, buffets, armoires, caves et tonnes cerclées en fer, vin, barriques et bouteilles vides, charrettes, fer, ferrailles, quantité d'outils, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. %.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

ON DEMANDE

A emprunter 110,000 fr. à 5 %.

Par portions.

S'adresser à M^e DION, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS,

Cinquante-cinq ares de jardin, avec logements, sur l'ancienne route de Tours, près Saumur.

S'adresser audit notaire. (680)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS À PLACER SUR HYPOTHÈQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels.

S'adresser audit notaire. (670)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

2,000 fr. à placer à rente viagère.

S'adresser à M^e DION. (685)

A VENDRE

UNE MAISON

Sise à Saumur,

Rue Beaurepaire, n^o 33,

Faisant aujourd'hui l'objet de deux locations, et pouvant également ne former qu'un seul ensemble.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange, Ou à M. CORMERY, rue du Collège, 18. (626)

A CEDER

UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montreuil-Bellay. (406)

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT complet, Situé rue d'Orléans, n^o 8, au second étage.

S'adresser au Concierge. (695)

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL - SUR - MARNE.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT.

AVIS.

La vogue soutenue du *Chocolat Menier* ne cesse de provoquer la cupidité et les tentatives des contrefacteurs. Ils ont copié la forme des tablettes, la couleur de ses enveloppes et jusqu'aux médailles de l'étiquette qu'on a imitées par des dessins analogues.

Quoique les jugements des tribunaux aient condamné cette concurrence déloyale, nous sommes dans la nécessité de rappeler aux consommateurs qu'ils doivent exiger de tout vendeur de *Chocolat Menier* que le nom *Menier* soit lisiblement écrit sur les étiquettes et le chocolat lui-même.

La contrefaçon peut bien abuser le public par l'imitation des apparences extérieures du *Chocolat Menier*, mais, ce qu'elle ne saurait imiter, c'est sa qualité incontestablement supérieure, qualité toujours maintenue par une loyale fabrication, et prouvée par plus de trente années de succès.

Prix : 1 fr. 90 c. — 2 fr. 20 c. — 2 fr. 50 c. — 3 fr. et 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. Le *Chocolat Menier* se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (711)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

Librairie LAGNY Frères, éditeurs rue Garancière, 8, à Paris.

HISTOIRE

DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION,

Par M. LAURENTIE,

2 Volumes in-8°. — prix : 10 FR.

Ces deux volumes forment le complément de l'histoire de France.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En la Mairie de Doué,

Le lundi 8 décembre 1856, à 10 heures du matin.

DIVERSES COUPES DE BOIS TAILLIS,

Dépendant de la forêt de Brignon, sise commune de Nueil-sous-Passavant.

S'adresser, pour visiter les coupes, à M. DALENÇON, garde, au château de Preuil, commune de Nueil. (701)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En la Mairie de Gennes,

Le mercredi 10 décembre 1856, à onze heures du matin,

DIVERSES COUPES DE BOIS TAILLIS ET D'OSERAIES,

Dépendant de la terre de Joreau, Sise commune de Gennes.

S'adresser, pour visiter les coupes, à M. CHAZAL, garde, au château de Joreau. (702)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M^{lle} LATRAU, rue du Collège. (86)

Une DAME, connaissant parfaitement la *TENUE DES LIVRES*, désirerait entrer dans une maison de commerce, soit pour la vente soit pour la tenue des livres.

S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

Un CABRIOLET-TILBURY, très-beau et bon, rideaux en drap, ressorts anglais.

S'adresser à M. BERGE, carrossier, rue Dupetit-Thouars, ou au bureau du journal. (692)

A VENDRE

TERRAINS PROPRES À BATIR,

Situés en face et tout le long de la Gare du chemin de fer, sur la route de Saint-Lambert.

S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (691)

A LOUER

Pour Noël 1856.

1^o Une CHAMBRE au deuxième, avec grenier au-dessus, rue de la Tonnelle, maison de M. Godrie;

2^o Une CAVE et un autre grenier.

S'adresser, pour traiter, à M. CHÉROUZE, rue d'Orléans. (638)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

A VENDRE

Un très-bon et très-beau

BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.

S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (619)

A VENDRE

Un BILLARD neuf en acajou, avec tous ses accessoires.

S'adresser à M. NANCEAUX, à Saumur, rue de la Comédie. (690)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.